

Le SNU émet un avis DEFAVORABLE au dossier présenté Expérimentation de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans la métropole de Lyon (communes de Givors/ Grigny)

L'expérimentation BRSA est le seul volet de France Travail à avancer. Ce projet d'un nouvel accompagnement des bénéficiaires du RSA se met en place dans 19 territoires expérimentaux dont les communes de Givors/ Grigny.

La direction elle-même n'a pas tous les détails de ce qui se mettra en place. Les représentants du personnel devraient se satisfaire et rendre un avis sur **un projet se construisant « au fur et à mesure »**. Il y a fort à parier que pour les autres volets de France Travail, le gouvernement procède de la même manière là aussi via des expérimentations. Cette façon de faire n'est pas acceptable pour le SNU/FSU.

On expérimente petit à petit, chacun dans son coin, et un jour on découvre que le service public a été substantiellement modifié, qu'il est différent d'un territoire à l'autre, selon la météo ou la couleur politique locale.

Si à Givors/ Grigny, les propos d'un président EELV déclarant ne pas vouloir faire de radiations ou que le bénévolat n'est pas à l'ordre du jour peuvent paraître rassurants, cela ne donne **aucun garde-fou pour la suite quand ce type d'accompagnement se généralisera**. Comment cela se passera-t-il du côté du Puy en Velay par exemple ? **Pour le SNU/ FSU, les obligations des DE, les services proposés, l'accompagnement par le SPE doivent être les mêmes quel que soit le territoire.**

Avec l'expérimentation BRSA, Pôle Emploi, qui deviendra France Travail, enregistrera l'ensemble des personnes bénéficiant d'un droit au RSA. Compte-tenu de la montée en puissance, dans le débat public, de l'idée de contrepartie aux allocations sociales, dans un contexte soi-disant de plein emploi, **quel rôle veut-on faire jouer à notre institution à moyen terme?** Nous n'avons pas pu avoir dans cette phase de dialogue social d'informations précises sur le rôle de Pôle Emploi quant aux personnes identifiées mais pas inscrites comme DE et donc non soumises aux droits et devoirs.



Avec la notion de contrat d'engagement, nous sommes dans la logique du projet gouvernemental « Objectif Plein Emploi » dont France Travail est un volet.

Pour le SNU Objectif Plein emploi qui se traduit notamment par la mise en place de France Travail est une réforme tournée vers l'entreprise. On serait en plein emploi et il est anormal que des offres ne trouvent pas preneur.

Tout est fait pour que les privés d'emploi reprennent coûte que coûte un emploi : baisse drastique de l'indemnisation du chômage (montant puis durée), Métiers en tension et vivier sectoriel, renforcement du contrôle, contrat d'engagement pour des publics de plus en plus large. C'est cela qui est visé plutôt que d'amener les entreprises à revoir leurs pratiques en terme de rémunération et de conditions de travail.

La logique libérale se poursuit et les conseillers de Pôle Emploi sont hélas parmi les mieux placés pour constater les ravages du développement de la précarité.

Les collègues de Givors espèrent des avancées concrètes sur des problématiques de terrain : déroulement des réunions d'information et d'orientation – RIO-, résolution des problématiques de transport et de mobilité, garde d'enfants.

Espérons que malgré le côté très politique de ce projet, les collègues et les bénéficiaires verront quelques néanmoins quelques améliorations concrètes.



L'expérimentation commencera normalement en avril avec dans un premier temps uniquement les nouveaux entrants dans le dispositif RSA (soit environ 30 personnes).

Une équipe est en train de se constituer :

1 conseiller accompagnement global + 3 autres conseillers volontaires pour accompagner les BRSA. Par la suite 1 volontaire supplémentaire prendra en charge les BRSA qui arriveront en flux.

La direction vise des PTF, qu'elle qualifié de « resserrés », entre 50 et 70 demandeurs d'emploi. Si besoin la DR pourrait rouvrir des postes par la suite.

Une CDE interviendra également. Une responsable d'équipe sera en lien direct avec les équipes de la métropole.

En avril il ne sera pas demandé d'assurer 15 à 20h d'activité d'accompagnement dans le cadre du contrat d'engagement. *Ce sera pour plus tard avec France Travail ?*

Vous souhaitez être informés autour de la mise en place de France Travail, inscrivez-vous à une demi-journée de formation syndicale le 25 avril. Pour cela, [cliquez-ici](#)